



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Désignation du directeur général de la culture

Le Conseil d'État a nommé Michel Vust en qualité de directeur général de la culture. Âgé de 48 ans, il succèdera à Nicole Minder, cheffe du Service des affaires culturelles, qui a fait valoir son droit à la retraite après huit ans au service de l'État. Michel Vust aura notamment pour mission de conduire la transformation du service en une Direction générale de la culture, ainsi que de consolider et mettre en œuvre les lignes directrices de la politique culturelle vaudoise. Il entrera en fonction le 1^{er} octobre 2024.

Licencié en lettres, titulaire d'un CAS en évaluation des politiques publiques de l'Université de Lausanne, et d'un DAS en gestion culturelle des universités de Lausanne et Genève, Michel Vust est depuis 2018 le chef du Service de la culture de la Ville de Bienne. Au bénéfice de plus de 20 ans d'expérience dans les milieux culturels, il a débuté sa carrière en 2002 au Festival international du film de Locarno, où il a été responsable éditorial du catalogue et du journal de l'événement jusqu'en 2009. En parallèle, de 2005 à 2011, Michel Vust a occupé la fonction de co-directeur du Festival international du film fantastique de Neuchâtel. Il a eu durant cette période d'autres engagements, comme la présidence de la Case à chocs à Neuchâtel ou la direction adjointe du festival de science-fiction Les Utopiales à Nantes. En 2012, Michel Vust est devenu responsable de l'encouragement de la création numérique à la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia jusqu'en 2018, date à laquelle il a pris ses fonctions actuelles. Il siège également dans de nombreuses organisations de politique culturelle, comme le comité du Forum Culture et Économie et celui de la Commission romande de diffusion des spectacles (Corodis).

La nomination de Michel Vust a été proposée au Conseil d'État par un comité de recrutement au terme d'un processus très sélectif qui a réuni 51 candidatures. Michel Vust a su convaincre par sa vision globale et ses excellentes compétences analytiques. Sa grande compréhension du fonctionnement des institutions politiques, des enjeux et des défis auxquels est confronté le secteur culturel, ainsi que la clarté de sa vision pour y répondre ont convaincu le jury, de même que sa vision inclusive et sa volonté de toucher tous les publics. À son entrée en fonction, il aura pour mission de conduire la transformation de l'actuel Service des affaires culturelles (SERAC) en une Direction générale de la culture, ainsi que de consolider et mettre en œuvre les lignes

directrices de la politique culturelle vaudoise. Michel Vust prendra ses fonctions le 1^{er} octobre 2024 et succèdera à Nicole Minder, actuelle cheffe du SERAC.

Après 8 ans à la tête du service, Nicole Minder a annoncé fin 2023 son intention de faire valoir son droit à la retraite au 31 juillet de cette année. Le Conseil d'État a pris acte de ce souhait, en saluant une carrière entière dédiée à la conservation du patrimoine, à la promotion de la création artistique et à l'accessibilité à la culture. Le Gouvernement retiendra en particulier l'engagement et la détermination sans faille de Nicole Minder au service de la culture et des actrices et acteurs culturels, notamment durant la crise Covid. Le Conseil d'État lui réitère ses remerciements et ses vœux chaleureux pour une belle et heureuse retraite.

Pour mémoire, le Conseil d'État a décidé en début d'année de transformer le SERAC en Direction générale de la culture, avec effet au 1^{er} août 2024. Dès cette date et dans l'attente de l'entrée en fonction de Michel Vust, le Gouvernement a nommé Aline Delacretaz, en tant que directrice générale de la culture ad interim. Actuelle responsable de l'Unité missions stratégiques au SERAC, elle aura ainsi pour tâche d'assurer la continuité du service durant deux mois. Le Conseil d'État leur adresse à tous deux ses meilleurs vœux de succès dans leurs nouvelles fonctions.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 04 juillet 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, [021 316 70 01](tel:0213167001)